

**AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025  
BUDGET ANNEXE TRANSPORTS SCOLAIRES**

L'an deux mil vingt-six le 03 juin, le Conseil communautaire dûment convoqué le vingt-huit mai, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Rémy COUNIL, Président.

Christian VIBERT est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes BOIRARD Brigitte, DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, MARTINOD Marie, MONTMAYEUR Rachèle, NICOT Noémie, SELLINI Sabine, SILVESTRE Claudie,  
MM. COUNIL Rémy, BOCH Jean-Luc, OUGIER Pierre, PELLICIER Alexandre, RICHERMOZ Benoit, SILVESTRE Jean-Louis, SPIGARELLI Lucien, VÉNIAT Daniel-Jean, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mme COLEUR Amandine (donne pouvoir à M. Jean-Louis SILVESTRE)  
MM. CHENU Hervé (donne pouvoir à Mme Sabine SELLINI), MARCHAND-MAILLET Thierry (donne pouvoir à Mme Brigitte BOIRARD)

Absents :

Mme VIALLET Amélie  
M. AUBONNET David

En exercice : 23                      Présents : 18                      Absents : 5                      dont pouvoirs : 3

**Date de publication :** 10 juin 2026 au 10 août 2026

Il est rappelé qu'en comptabilité des services publics industriels et commerciaux (SPIC), le résultat d'exploitation de l'année N est inscrit en report à nouveau, en dépenses ou en recettes d'exploitation de la section d'exploitation de l'année N+1.

Le Conseil Communautaire, après avoir adopté le compte administratif 2025 du budget annexe transports scolaires, dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT 2025 / BUDGET TRANSPORTS SCOLAIRES</b>	
Section fonctionnement	Total
Résultat de l'exercice 2025	-18 808,85 €
Report N-1	26 552,37 €
<b>Résultat à affecter</b>	<b>7 743,52 €</b>

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 21
- nombre de votes « pour » : 21
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**DÉCIDE** d'affecter au budget supplémentaire 2026 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 de la façon suivante :

- L'excédent de fonctionnement sur la ligne budgétaire 002 « résultat de fonctionnement reporté » : 7 743.52 €

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 03 JUIN 2026.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,  
Christian VIBERT



Le Président,  
Rémy COUNIL

